



Nous contacter au :

tel:0665340362

[fda2legal@gmail.com](mailto:fda2legal@gmail.com)  
et [facebook](#)

pour des renseignements sur le lieu et l'horaire des réunions .  
Merci

Selon l'O.M.S  
( Organisation Mondiale de la Santé),  
recommande

d'allaiter exclusivement les enfants pendant les 6 premiers mois de vie

de poursuivre l'allaitement des enfants jusqu'à leur deuxième année ou plus, tout en leur donnant des aliments de

Les sources et les vecteurs d'information sont aujourd'hui multiples, souvent incomplets, voire erronés.



CHOISIR D'ALLAITER OU NON ?

"LE LAIT MATERNEL EST LE PREMIER ALIMENT NATUREL DU NOURRISSON"



PARLONS EN !

### QUI SOMMES NOUS ?

L'Allaitement au sein de la tente Association Loi de 1901 créée le 18.05.2015 en Assemblée Générale Constitutive Déclaration à la préfecture de Vannes

Cette association a pour **MISSIONS**, auprès des femmes, les pères, les familles, les employeurs:

- Protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement au travers d'actions concertées et coordonnées
- rompre l'isolement de la période périnatale afin que l'expérience de l'allaitement soit **positive**
- leur procurer les connaissances de base pour la conduite de l'allaitement
- Communiquer, informer, sensibiliser pour permettre à toutes personnes d'avoir un **choix éclairé** et le droit à une information **personnalisée** et objective en maternité, ceci pour avoir recours à l'allaitement maternel le plus **naturellement** possible
- Répondre à la dixième recommandation de la déclaration conjointe de l'O.M.S et l'UNICEF sur l'allaitement maternel
- **Accompagner** à la réalisation d'un projet d'allaitement au sein, au cours de la maternité et à la **reprise du travail** ( apprendre des astuces du maintien de l'alimentation au lait maternel, lors de la **séparation**)
- Protéger le droit des femmes à allaiter et le droit des enfants à être allaités
- aider les mères à cheminer vers une plus grande **autonomie** et encourager les parents à trouver la solution qui leur convient
- **conforter** ou renforcer la **compétence** des parents à nourrir et prendre soin de leur enfant
- Soutenir **au delà** de l'allaitement
- Orienter et passer le **relais aux professionnels de santé** formés à l'allaitement (les professionnels ont un rôle clef à jouer dans la promotion et la réussite de l'allaitement) et permettre une prise en charge en

réseau.

**de mener toute action œuvrant dans la promotion de l'allaitement maternel, auprès du public et des employeurs en participant à la journée nationale ou la semaine mondiale de l'allaitement maternel**

### COMMENT ?

En proposant bénévolement pour les futurs parents familles et entourages

- une **ECOUTE**
- des **RENCONTRES** ouvertes à toutes et tous dans le respect de leurs limites temporelles et physiques et en harmonie avec leurs valeurs, dans la **confiance**

pour échanger de mères à mères sur

-les différentes interrogations

-Les astuces

REPLACER L'ALLAITEMENT DANS LA SUITE LOGIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DE LA GROSSESSE avec de très rares contre-indications

-les dernières **découvertes et études scientifiques** qui prouvent

\*LES BENEFICES DE L'ALLAITEMENT POUR LA SANTE DE L'ENFANT ET DE SA MERE  
\*la réussite tient sur les premiers jours de l'allaitement

### -les textes internationaux et les recommandati

- Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (1981)
- Déclaration conjointe OMS-UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund - Fonds des Nations unies pour l'enfant) (1989) qui énonce les « Dix conditions pour le succès de l'allaitement »
- Convention internationale relative aux Droits de l'enfant (1989)
- Déclaration d'Innocenti (1990) revue en 2000
- PNNS (Programme National Nutrition Santé)
- Recommandations de l'IHAB (Initiative Française des Amis des Bébes) etc... témoignant de la préoccupation internationale de santé publi

-L'impact économique pour les familles et les employeurs

- **UNE ECOUTE TELEPHONIQUE**

- AURAY, BELZ, BREC'H, CAMORS, CARNAC, CRA ERDEVEN, ETEL, LANDAUL, LANDEVANT, LA TRIN SUR MER, LOCMARIAQUER, LOCOAL MENC PLOEMEL, PLOUHARNEL, PLUMERGAT, PLUNE PLUVIGNER, SAINT PHILIBERT, SAINTE ANNE D'URAY

